

COMITE REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE COMMISSION WATER-POLO FORMATIONS DES OFFICIELS SAISON 2016-2017

FORMATION INITIALE D'OFFICIEL B DE WATER-POLO (OFFICIEL DE TABLE / JUGE DE BUT)

Conditions d'inscription : Formation ouverte à toute personne licenciée pour la saison 2016-2017, âgée de **16 ans** minimum au jour de l'examen.

DATE LIMITE IMPERATIVE D'INSCRIPTION : lundi 24 OCTOBRE 2016

Pré-requis : Aucune connaissance particulière n'est exigée de façon formelle. Toutefois, une expérience et une connaissance, même minimale du déroulement d'un match de water-polo et des règles du jeu semble utile pour suivre le cursus de formation de façon satisfaisante.

Déroulement : Deux sessions de formation de deux heures chacune + une session pour l'examen

Lieu : **Siège du Comité Régional**
Château Vanderhaegen
72, Rue Nationale
MARCQ EN BAROEUL

Dates : **jeudi 3 novembre 2016** de 19h30 à 21h30 1^{ère} session
jeudi 17 novembre 2016 de 19h00 à 21h30 2^{ème} session +examen

Tarif : 32€ (chèque libellé à l'ordre de FFN 59/62)

Inscription : Bulletin d'inscription général ERFAN (disponible sur le site <http://nordpasdecalais.ffnatation.fr>) à envoyer à erfan59-62@orange.fr et Comité Régional de Natation NPDC- château Vanderhagen-72 rue nationale - 59700- Marcq en Baroeul.

Post-examen : Après la réussite à l'examen d'officiel B, le candidat doit valider une partie pratique en officiant, aux différentes fonctions de la table officielle, lors de 5 rencontres.

**L'EXAMEN D'OFFICIEL B DE WATER-POLO NE SERA ACCESSIBLE QU'AUX PERSONNES
AYANT SUIVI LES DEUX SEANCES DE FORMATION !**

FORMATION INITIALE D'OFFICIEL A DE WATER-POLO (ARBITRE)

Conditions d'inscription : Formation ouverte à toute personne licenciée pour la saison 2016-2017, âgée de 18 ans minimum au jour de l'examen et titulaire du diplôme (théorique + pratique) d'officiel B.

DATE LIMITE IMPERATIVE D'INSCRIPTION : lundi 24 OCTOBRE 2016 à 19h00.

Pré-requis : Une connaissance certaine du water-polo, sans être formellement obligatoire, semble un minimum plus que requis pour suivre la formation. D'autre part, disposer d'un moyen de transport (voiture) paraît incontournable pour le candidat ayant passé avec succès son examen, afin de se rendre dans les différentes piscines où il sera amené à officier.

Déroulement : Deux sessions de formation + examen (obligation **d'assister aux deux sessions**)

Lieu : **Siège du Comité Régional**
Château Vanderhaegen
72, Rue Nationale
MARCQ EN BAROEUL

Dates : Diffusées après les inscriptions

Tarif : 32€ (chèque libellé à l'ordre de FFN 59/62)

Inscription : Bulletin d'inscription général ERFAN (disponible sur le site <http://nordpasdecalais.ffnatation.fr>) à envoyer à erfan59-62@orange.fr et Comité Régional de Natation NPDC- château Vanderhagen-72 rue nationale -59700- Marcq en Baroeul.

Post-examen : Après la réussite à l'examen d'officiel, le candidat doit valider une partie pratique en officiant, lors de 10 rencontres parfois avec évaluateur. Il peut aussi, à terme demander à passer l'examen d'arbitre fédéral (niveau national).

COMITE REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE COMMISSION WATER-POLO FORMATIONS DES OFFICIELS SAISON 2016-2017

FORMATION CONTINUE D'OFFICIEL B DE WATER-POLO (OFFICIEL DE TABLE / JUGE DE BUT)

Conditions d'inscription : Aucune inscription préalable n'est nécessaire cependant pour la réservation de la salle on demande aux correspondants d'informer par courriel l'ERFAN et la commission régionale de water-polo du nombre de participants à la session 2016 avant le **31 octobre 2016.**

Seuls les officiels B (ou A) de water-polo peuvent participer à cette formation, **celle-ci est obligatoire tous les trois ans.** Un suivi des officiels en ce sens est effectué par l'ERFAN.

La définition du "statut" d'un officiel B, au sens de l'article 1-3-8 ci-dessus, est la suivante :

- **pour être considérés comme "actifs", les officiels B (officiels de table) devront avoir suivi une séance de formation continue sur une durée glissante de trois saison (les officiels figurants sur la liste référente publiée en septembre 2016 devront assister à une réunion de formation continue pendant la saison 2016-2017, sinon ils perdraient leur titre d'officiel B et seraient retirés de la liste).**

Lieux : **A MARCQ EN BAROEUL**

Dates : **JEUDI 24 NOVEMBRE 2016**

FORMATION CONTINUE D'OFFICIEL A DE WATER-POLO (ARBITRE)

Conditions d'inscription : Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Il suffit de se rendre aux réunions programmées. Chaque arbitre reçoit par courriel avant chaque réunion une invitation.
AUCUNE INSCRIPTION NECESSAIRE.

Ces réunions de formation continue sont ouvertes à tous les arbitres, même ceux des autres régions, dans la limite toutefois des capacités d'accueil. Les arbitres du Comité Régional Nord/Pas-de-Calais ont obligation de participation à cette réunion.

Lieu et dates PISCINE MARX DORMOY VENDREDI **13 JANVIER 2017 19H00**

Une autre réunion sera fixée en juin 2017